

permetterebbe di rispondere intorno a fatti che io non conosco, e che non ho quindi ancora potuto pesare ed esaminare. Perciò io non risponderò che ad uno solo; a quello cioè che il vescovo di S. Giovanni di Moriana, nella sua pastorale di cui s'intese lettura abbia ecceduto i limiti del suo potere, ed abbia alterata la verità degli avvenimenti succeduti ultimamente a Roma; dirò alla Camera che io non conosco la pastorale se non dietro rapida lettura che me ne procurò per cortesia il preopinante. Che se in realtà vi fu qualche eccesso; se in realtà apparirà che il vescovo abbia in qualche modo ecceduto, certamente il Governo non mancherà di provvedervi e di prendere tutte quelle disposizioni che siano necessarie per reprimere o prevenire qualunque abuso di autorità. (*Segni di approvazione*)

JACQUEMOUD A. Messieurs, l'interpellation que l'honorable M. Michelini vient d'adresser au Ministère, relativement à une circulaire adressée par l'évêque de Maurienne aux curés de cette province, me suggère des réflexions politiques et religieuses que je crois devoir exposer au Parlement, dans le but d'appuyer les conclusions prises par l'honorable préopinant.

Je dois dire d'abord que je suis singulièrement surpris du caractère sémi-jésuitique que porte une telle lettre pastorale, au sujet de Pie IX et des événements qui viennent de se passer en Italie. Messieurs les prélats, et notamment ceux de Savoie, ont la démangeaison de s'immiscer dans les affaires politiques, de donner aux plus simples faits du monde social une fausse couleur religieuse, et de confondre les choses spirituelles avec les choses temporelles. Le but non avoué d'un pareil amalgame est d'influencer le monde au profit des intérêts cléricaux, d'égarer l'esprit des peuples sur le véritable esprit de la politique moderne, et de tout ramener, s'il était possible, à la vieille théocratie, à l'absolutisme sacerdotal, pour lequel, quoiqu'on en dise, ces messieurs crossés et mitrés conservent toujours une secrète prédilection. (*Harità*)

Par de telles manœuvres on aliène du Gouvernement l'amour des populations, et on trouve le moyen de représenter aux yeux des peuples un Ministère démocratique comme un véritable antechrist. (*Harità ed approvazione*)

Accuserons-nous d'un tel manège la béate dissimulation de MM. les évêques ou bien leur triste ignorance de l'esprit des temps modernes?

Aussi bien qu'eux, et peut-être avec plus de discernement religieux, nous voulons le pouvoir spirituel, parce que nous le croyons tout-à-fait propre à moraliser l'âme du peuple, quand il est contenu dans les véritables limites apostoliques. Ce que nous ne voulons pas, c'est la confusion du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel, mélange adultère qui détruit l'un et l'autre. Nous sommes les partisans de l'épiscopat purement religieux; ce que nous abhorrons c'est l'épiscopat politique. Jamais nous ne permettrons que l'esprit de sacristie, esprit que nous ne confondons pas avec l'esprit de religion, vienne empiéter sur le domaine politique.

L'esprit de la circulaire de l'évêque de Maurienne révèle un non-sens également révoltant en matière sociale et en matière religieuse; car elle met l'Eglise du Christ en question à propos d'événements tout simplement mondains.

Il est indigne de voir appliquer les mots surannés d'impiété, de monstruosité et de barbarie aux événements sociaux qui viennent de se produire à Rome. Dans cette lettre pastorale, nos frères les démocrates d'Italie sont mis à l'index parce qu'ils réclament leurs droits politiques. Au dire du *factum* épiscopal, on serait incrédule en religion, parce que l'on croit à la résurrection de l'Italie; on serait barbare, parce

qu'on voudrait l'effacement du vieux régime clérical en matière temporelle. Il paraît que MM. nos évêques de Savoie ont bien de la peine à comprendre la grande parole de leur maître: *Mon règne n'est pas de ce monde.*

L'Italie (il faut que ces messieurs, aussi arriérés en politique que en matière de catholicisme tolérant, se le persuadent bien), l'Italie reconnaît avec respect dans Pie IX le prêtre du Christ et non plus le prince temporel. Rome, et sous ce rapport nous sommes d'accord avec elle, Rome veut voir sur le dos courbé de Pie IX la divine tunique du Dieu crucifié et non pas la pourpre de César. Le lambeau de la robe nazarienne et le lambeau du manteau princier sont deux morceaux d'étoffe qui désormais ne peuvent plus se coudre ensemble.

L'histoire est là pour nous l'apprendre: dans la personne d'un pape, le prince a toujours perdu le prêtre. Nous qui sommes les enfants du Christ, nous voulons annuler le prince pour sauver dans le pape la personne du prêtre, type sacré que le caractère monarchique effacerait.

Citons, en passant, un fait péremptoire. Dans la guerre italienne actuelle, le roi de Rome n'osait déclarer la guerre aux barbares de Germanie, parce que le pontife reconnaissait, au nom de l'Eglise, que les Autrichiens étaient ses enfants. De là ces irrésolutions et ces tergiversations qui ont fait le malheur de la cause italienne.

Une chose étrange que M. le député Michelini a omis de dire, et que je remarque en ce moment même au bas de la circulaire qui m'est transmise, c'est l'invitation adressée par l'évêque aux prêtres de la Maurienne de faire des prières pour le pape Pie IX. Ainsi, vous le voyez, l'évêque ordonne de prier contre l'établissement de la démocratie italienne à Rome, comme il commanderait de le faire contre la pluie, la grêle et la tempête qui désolent les moissons. (*Harità ed approvazione*)

Une pareille absurdité cléricale n'est vraiment pas tolérable à notre époque. Nous le répétons, les événements qui se sont passés à Rome et qui ont amené la fuite de Pie IX n'ont absolument aucun caractère religieux. L'homme qui a été cerné dans le Vatican, qui a été soumis aux tribulations et qui s'est échappé de Rome, ce n'est pas le pontife, ce n'est pas le prêtre du Christ, c'est tout simplement le prince temporel dont les idées politiques étaient en désaccord avec le principe de la souveraineté populaire. La couronne mondaine a été brisée, la tiare sainte est restée intacte. Ces faits démontrent toujours plus que l'amalgame du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel est funeste à l'une et à l'autre de ces deux autorités.

Ce qu'on paraît regretter, ce n'est pas la religion, car elle n'est nullement en question dans les faits politiques dont nous venons de parler, mais bien plutôt l'autorité temporelle, le gouvernement matériel des peuples. Ce qu'on regrette peut-être encore, que sais-je? c'est la sainte inquisition, c'est le système des persécutions exercé soit ouvertement, soit sournoisement contre les opinions libérales, contre les hommes de cœur qui, dans les temps passés, ont osé avoir en philosophie et en politique une pensée libre et une parole indépendante. (*Applausi*)

Par ces motifs j'insiste à ce que le Gouvernement, dont les droits doivent être gardés contre toute atteinte étrangère, prenne d'énergiques mesures pour que désormais il soit mis un terme à l'abus de l'influence religieuse en matière politique.

MONTI. Come prete in un Governo costituzionale e come membro di un Parlamento italiano, io protesto altamente con-